

**Appel à candidature
Création d'une Unité Transversale d'Allergologie (UTA)
en Bretagne en 2024**

DOSSIER DE CANDIDATURE

A retourner avant le : 10 mai 2024

A l'adresse suivante : ars-bretagne-secretariat-dah@ars.sante.fr

Référent ARS du projet : Mathilde FERREIRA et Céline BICHE

Identification du demandeur

Nom de la structure			
N° FINESS			
Représentant légal			
Adresse			
Code postal		Ville	

Personne interlocutrice du projet			
Fonction			
Téléphone		Mail	

Présentation du projet

Description du projet

*Objet/objectifs/besoin observé (patients pris en charge, estimation de la file active...)
Réponse aux sollicitations interne/externe/en cas de situation médicale complexe, urgente ou à risque
Ce qui est déjà initié ? (projets, groupes de travail...)*

Composition de l'équipe projet

Nom/Prénom/profil/contact des membres de l'équipe projet/diplômes à joindre au dossier de candidature

A minima :

- *Médecin coordinateur allergologue (titulaires d'un DES allergologie, d'un DESC, d'une capacité en allergologie ou d'une FST maladies allergiques)*
- *Pharmacien référent pour les préparations standardisées magistrales*

Autres spécialistes complémentaires formés ou non à l'allergologie (DU, DIU, ...), hospitaliers ou libéraux : dermatologue, pédiatre, pneumologue, ORL, médecin du travail, interniste, ophtalmologiste ...

Description de mise en œuvre des missions de l'UTA dans la filière de soins en allergologie

Formation initiale et continue des professionnels de santé/recherche/amélioration des pratiques professionnelles/déploiement d'actions de prévention/autres

Budget prévisionnel

Dépenses et recettes générées par l'activité

Pour étayer ces éléments ou en compléments de ceux-ci, il est possible pour les candidats de joindre au dossier toutes pièces qu'il jugerait utile.